

Mentions d'information

1. Responsable de traitement

Le centre ENIC-NARIC, rattaché à France Éducation international, établissement public administratif situé à 1, avenue Léon Journault 92318 Sèvres, réalise une évaluation des diplômes étrangers et délivre les attestations de comparabilité et les attestations de reconnaissance de périodes d'études effectuées à l'étranger.

Le centre ENIC-NARIC de France Éducation international s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

2. Finalités du traitement

Le centre ENIC-NARIC de France Éducation international traite vos données à caractère personnel pour évaluer les diplômes étrangers soumis au centre ENIC-NARIC France et délivrer les attestations de comparabilité et attestations de reconnaissance d'études / de formation.

Pour pouvoir accomplir cette mission, le centre ENIC-NARIC peut être amené à traiter vos données pour :

- vérifier en cas de doute légitime l'authenticité des documents académiques que vous avez soumis au centre ENIC-NARIC (diplômes, relevés de notes, attestations de réussite),
- lutter contre la fraude,
- gérer les relations avec les usagers,
- réaliser les bilans et statistiques.

3. Base légale du traitement

Le traitement des données personnelles mis en œuvre par le centre ENIC-NARIC de France Éducation international pour délivrer les attestations de comparabilité et les attestations de reconnaissance d'études ou de formation est nécessaire à l'exercice d'une mission d'intérêt public au sens de e) du 1 de l'art. 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), sur le fondement

- du [Décret n° 2000-941](#) du 18 septembre 2000 portant publication de la convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne, faite à Lisbonne le 11 avril 1997 (dite la Convention de reconnaissance de Lisbonne 1997),
- du [Code de l'éducation](#), art. D314-51.

Le centre ENIC-NARIC est habilité à apporter son expertise directement auprès des Chambres de Métiers et de l'Artisanat qui en font la demande, en vertu de [l'Arrêté du 28 octobre 2009](#) relatif à la procédure de consultation de France Éducation international prévue par le [décret n° 98-246 du 2 avril 1998](#) et le titre Ier du [décret n° 98-247 du 2 avril 1998](#).

Par ailleurs, pour pouvoir exercer ses missions, garantir les évaluations de qualité et équitables, améliorer les pratiques de reconnaissance des diplômes et lutter contre la fraude, le centre ENIC-NARIC France recense et conserve les modèles de certains diplômes délivrés à l'étranger, en s'appuyant sur les recommandations en assurance qualité du réseau ENIC-NARIC sous l'égide du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne et de l'Unesco. Le centre ENIC-NARIC de France Éducation international peut ainsi conserver une copie de votre diplôme en tant que modèle de comparaison pour des

évaluations ultérieures en fondant ce traitement sur son intérêt légitime au sens de f) du 1 de l'art. 6 du RGPD.

Pour accomplir ses missions, le centre ENIC-NARIC France s'appuie sur les recommandations et les bonnes pratiques du [réseau ENIC-NARIC](#) sous l'égide du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne et de l'Unesco et les [documents de référence](#) adoptés par le Comité de la Convention de reconnaissance de Lisbonne.

4. Destinataires des données

Sont destinataires des données, dans la limite du besoin d'en connaître, le personnel habilité de France Éducation international.

La société Worldline intervient en qualité de sous-traitant pour la gestion du paiement en ligne.

En cas de doute légitime sur l'authenticité de vos documents, le centre ENIC-NARIC peut être amené à contacter ponctuellement les autorités compétentes dans le pays d'émission des documents évalués afin de vérifier leur authenticité. Vos données personnelles (identité, données relatives aux formations et diplômes évalués) peuvent leurs être transmises à cette fin.

5. Catégories et durées de conservation des données

Le centre ENIC-NARIC de France Éducation international ne collecte que les données strictement nécessaires pour les finalités énoncées ci-dessus :

- données d'état civil et d'identité (civilité, nom, prénom, date et lieu de naissance),
- copie d'un document d'identité,
- numéro du dossier attribué sur la plateforme Phoenix,
- coordonnées du demandeur,
- données relatives aux formations et diplômes,
- copies des documents (diplômes, relevés des notes, etc.) soumis pour évaluation,
- dans certains cas, les documents originaux relatifs aux formations et diplômes peuvent être demandés en complément par le Centre ENIC-NARIC France pour les besoins de vérification,
- données relatives à la facturation et au paiement.

Les données personnelles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités décrites ci-dessus et jusqu'à l'expiration des délais de prescription légale et d'archivage applicables.

Les données nécessaires à l'évaluation et à l'établissement des attestations de comparabilité sont conservées pendant 6 ans à l'exception des cas spécifiques suivants :

- les copies des pièces d'identités sont supprimées 30 jours après la clôture de votre dossier,
- en l'absence du règlement, votre dossier est supprimé au bout de 180 jours,
- en l'absence des pièces complémentaires, les dossiers déclarés incomplets sont supprimés au bout de 90 jours,
- en cas d'inscription non finalisée, les dossiers sont supprimés au bout de 30 jours.
- les copies des diplômes et des relevés de notes sont supprimées 2 ans après la clôture du dossier.

Les données relatives à la facturation sont conservées pendant 10 ans, jusqu'à l'expiration des obligations légales.

Les copies de certains diplômes retenus en tant que modèles sont conservées dans une base isolée, jusqu'à l'expiration de leur durée d'utilité administrative qui est fixée par analogie avec les diplômes français à 50 ans, puis anonymisées.

6. Transfert des données

Les données à caractère personnel sont conservées en France.

Le centre ENIC-NARIC peut transmettre ponctuellement et uniquement en cas de doute légitime vos données personnelles, à des fins de vérification d'authenticité des documents que vous avez soumis, aux autorités compétentes dans le pays où lesdits documents ont été émis. Ces pays peuvent être situés hors Union Européenne et les règles de protection de données personnelles peuvent y différer de celles qui sont applicables au sein de l'Union européenne.

Si vous êtes demandeur d'asile, bénéficiez d'une protection subsidiaire ou avez été reconnu réfugié, une demande d'autorisation écrite préalable vous sera transmise pour signature conformément aux CGU.

7. Exercice des droits

Conformément à la loi "informatique et libertés" (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée) et au Règlement général sur la protection des données (RGPD - n°2016-679 du 27 avril 2016) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition sur les informations qui vous concernent.

Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande :

- par courriel à dpd@france-education-international.fr, ou
- par voie postale à destination de :

Délégué à la protection des données
France Éducation international
1 avenue Léon Journault
92310 Sèvres cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.